Bulletin
d'Informations
Municipales

JANVIER 2015

ARSAC
L'ESPRIT MEDOC

DANS CE NUMERO

Les travaux :

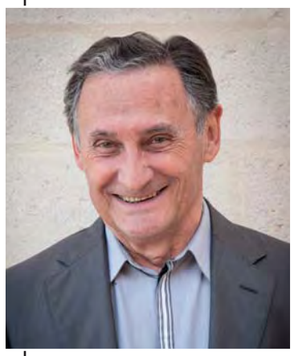
Quelle école pour demain ?
Le restaurant scolaire
Aménagement du bourg

Le P.L.U.



Meilleurs Vœux pour l'année 2015

Edito EDITO



.... vos Elus ont respecté leurs engagements

Toutes les Collectivités subissent des contraintes et rencontrent des difficultés, j'aurai l'occasion d'y revenir.
Malgré ce contexte défavorable, vos Elus ont respecté leurs engagements de début d'année 2014.

La réforme des rythmes scolaires aussi coûteuse que compliquée a été mise en œuvre.

Aujourd'hui, les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires) sont un succès. C'est le fruit du travail de l'équipe municipale, très bien relayée par les nombreux intervenants associatifs ou non qu'il faut saluer pour leur engagement.
Le taux de fréquentation aux différentes activités proposées atteste de leur qualité. Ce qui ne préjuge en rien du bien fondé de cette réforme pour le bien être des enfants.

Nous avons fait notre devoir.

Dans le même temps, deux grands "chantiers" ont été lancés :

- La poursuite du programme d'aménagement du bourg matérialisé par la création d'un « cheminement doux » du rond-point de la Boétie vers Lariaud et Le Pys.
Au-delà d'une signature environnementale, l'objectif recherché est bien évidemment celui d'une meilleure sécurité pour tous les usagers, tout particulièrement pour les piétons et les cyclistes sur cet axe très fréquenté.

- La réalisation d'un nouveau restaurant scolaire.
Priorité s'il en est, cet équipement de qualité ouvrira à la rentrée de septembre 2015.
Il constitue la première tranche de travaux de notre projet « Ecole de Demain ».

Afin d'améliorer la qualité de vie de chacun d'entre vous, vos Elus poursuivent des réflexions dans tous les domaines touchant à la vie quotidienne.

Nous prenons bien évidemment en compte le contexte économique, mais avec des calendriers adaptés à nos moyens et aux situations qui nous seront imposées, nous voulons continuer à embellir et aménager notre village.

Même si la prudence est de mise, la bonne santé financière de notre Commune nous laisse raisonnablement optimiste pour que 2015 soit une bonne année pour Arsac afin que chacun d'entre vous y trouve sa part de bonheur.

Gérard DUBO
Maire d'Arsac

Sommaire SOMMAIRE



VIE QUOTIDIENNE p.3
ECOLE POUR DEMAIN p.4
RESTAURANT SCOLAIRE p.4
AMENAGEMENT DU BOURG p.5
LE P.L.U p.6-7-8-9
NOUVEAU A ARSAC...p.7
MEMENTO p.10

INFOS LEGALES

Directeur de la publication : *Gérard DUBO*
Comité de Rédaction : *Mairie d'Arsac - M. Rouhet - Zanzibar*
Conception et réalisation : *Michel Rouhet*
Crédit photos : *Canstock - Mairie d'Arsac - Georges Montminoux Michel Hautier - Claude Vidalens - Jean-Luc Ducourtioux*
Dépôt légal : *1ème trimestre 2015*
Impression : *France - Papier certifié PEFC 100% 10-31-1240*

Vie quotidienne...

Manifestations passées . . . rétrospective en images



Loto du hanball
Une salle bien " garnie "

Badminton
" Les fous du volants " récompensés





Tir à l'arc



Margaux Saveurs

Le samedi 15 novembre, dans le cadre de Margaux Saveur, plus de 250 personnes en l'église de Saint Germain d'Arsac ont pu apprécier le groupe Gospel for your family.



Soirée cabaret

Dans une ambiance festive plus de 80 personnes d'Arsac et de Cantenac ont participé à la soirée « cabaret » qui s'est déroulée le 25 octobre salle des fêtes de Cantenac

Il y a 100 ans, ils partaient pour quelques jours ...



Chaque année, depuis 96 ans, les français de tous âges se remémorent le 11 novembre 1918, date de l'Armistice qui a mis fin à la Première Grande Guerre Mondiale
Cette commémoration a la vertu de rappeler à chacun que la paix est un bien précaire qui ne peut se conserver qu'au prix de la cohésion nationale.

Qu'en est-il à Arsac ?

25 jeunes gens (tous métiers confondus) partis pour quelques jours, ont donné leur vie pour défendre la PATRIE. La liesse du départ s'est vite traduite au fil des jours et des années par de la souffrance qui a duré 4 années.
100 ans plus tard, sous un ciel de circonstance, la cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux enfants entourés de leurs parents et de leurs enseignants. Afin de mieux connaître la vie de tous ces jeunes avant et pendant cette dite « grande » guerre et rendre hommage à leurs familles, nous engageons des recherches.
Si vous avez des documents. N'hésitez pas à nous les transmettre.



LA BOÎTE À IDÉES

UN BON DEBUT

Continuez à nous donner VOS IDEES !

Depuis son ouverture en mai dernier, notre "boîte à idées" physique à l'accueil de notre mairie ou sur internet a reçu 27 suggestions, remarques ou propositions, toutes analysées avec attention :
- 33 % concernaient la sécurité routière
- 22 % des suggestions visaient l'amélioration de notre cadre de vie
- 15 % portaient des remarques diverses
- 15 % informaient sur des dysfonctionnements ponctuels
- 7 % posaient des questions sur l'existant
- 8 % autres auraient mérité un éclaircissement.

Des réponses individuelles ont été systématiquement apportées, soit par e.mail, soit par téléphone. Malheureusement, nous regrettons quatre remarques anonymes et cependant intéressantes.

Merci pour toutes vos propositions ou remarques formulées dans notre « boîte à idées » pour l'amélioration de notre cadre de vie et le bien être de tous.
N'hésitez pas à nous faire part de vos nouvelles suggestions !

www.arsac.fr/Boites-a-idees.html

Manifestations Futures

JANVIER

10 : Vœux de la municipalité
Salle Panchon à 18h
11 : Stage de Zumba - Club de Musculation
Salle Panchon
21 : Loto - Salle Omnisports
Le Pian Football club FCAPM
Du 26 au 14 : Tournoi Hiver - Tennis Club
31: Bourse Puériculture
Salle des Fêtes Bourséco
30 : Soirée impro - Salle RPA à 20h30

FEVRIER

1er : Loto - Alternative et Proximité - Collège
1er : Stage de Zumba - Club de Musculation
Salle Panchon

DES INVESTISSEMENTS MAJEURS POUR L'AVENIR DE NOTRE VILLAGE



Bon nombre d'entre vous et nous l'aurons connu
Utilisé, mais optimisé dans la durée, force est de constater qu'il était temps.
De bons et loyaux appareils, une infrastructure devenue obsolète face à des normes de plus en plus drastiques et contraignantes auront eu raison de la "cantine".
C'est ainsi et avec cette nouvelle construction, que nous avons démarré l'étape numéro UN de cet ambitieux projet qu'est **"l'école de demain".**

Comme prévu, les travaux ont démarré au cours des vacances scolaires d'été 2014 par la préparation du terrain, l'isolement du chantier par rapport aux cours des écoles et la modification des réseaux, et ce, dans le but de minimiser les nuisances inhérentes à ces premières opérations.

La construction du bâtiment a débuté après la rentrée scolaire, et, nous espérons être hors d'eau en début d'année 2015.

Une fois passée cette délicate phase, ce sera la mise à disposition des locaux pour la fin du premier semestre 2015, rendant ainsi possible la mise en exploitation de ce nouvel outil pour la prochaine rentrée.

PREMIERES PIERRES A L'EDIFICE ...
Le restaurant scolaire.

Pour la prochaine rentrée des classes, nos enfants seront accueillis dans de meilleures conditions.

QUELLE ECOLE POUR DEMAIN ?

Vaste et noble projet, notre vieille dame en aura vu passer sur ses bancs ...



Après des travaux de rénovation, d'embellissement et de modernisation de notre centre bourg, il nous faut maintenant nous engager et consacrer nos efforts et nos actions à une indispensable réflexion sur notre école maternelle et primaire.

Qu'en est il ?,
Quels objectifs ? :

- Restructurer l'ensemble du groupe scolaire en répondant aux exigences architecturales, environnementales et économiques.
Comment lier le centre bourg avec l'entrée des écoles, comment penser les cours de récréation en protégeant au mieux nos enfants, comment aménager les salles de cours face aux nouveaux rythmes scolaires - aux nouvelles exigences éducatives ...
- Offrir les meilleures conditions d'accueil, de confort et de qualité de travail pour les élèves et les enseignants, mais aussi pour le personnel y travaillant.
- Prendre en compte l'évolution potentielle de la fréquentation dans un monde en perpétuel mouvement.
- Adapter et tenter d'anticiper la fréquence toujours plus aléatoire et fluctuante du périscolaire.
- Enfin, engager une réflexion sur l'évolution des locaux libérés et à libérer pour les transformer et ainsi répondre aux nouveaux besoins de notre école et ce dans l'intérêt de nos enfants.

C'EST AUSSI,
la poursuite des travaux de sécurité, de voirie et d'aménagement du bourg.

Indispensable et inéluctable compte tenu des enjeux futurs, et, là ou l'imprudence, la vitesse et le non-respect des règles élémentaires de vie en commun l'emportaient, la commune, dans la continuité des travaux d'aménagement et de son action pour la réalisation de cheminements doux a étendu la voie verte du rond-point de la Boétie à l'entrée du lotissement de la Laurina.

Une voie de circulation protégée pour les vélos et les piétons dans un secteur très fréquenté a ainsi été créée.

C'est en outre, en coordination avec la CDC Médoc Estuaire, que la réfection complète de la rue du gravier s'est effectuée. La commune ayant pris à sa charge la réfection des trottoirs.

En 2015, ce sera l'aménagement entre le rond-point de la Boétie et le plateau surélevé de la rue du Sablot qui sera réalisé. Il s'agira aussi, d'étudier l'aménagement de la rue de l'abbé Frémont et du secteur de Ligondras









Nous allons poursuivre nos reflexions, nos échanges. Nous devons faire preuve d'imagination, d'esprit d'innovations, afin d'élaborer le meilleur projet de vie pour Arsac.





QUELLE SERA LA PHYSIONOMIE D'ARSAC DANS 10 ANS ?

Principes de fonctionnement

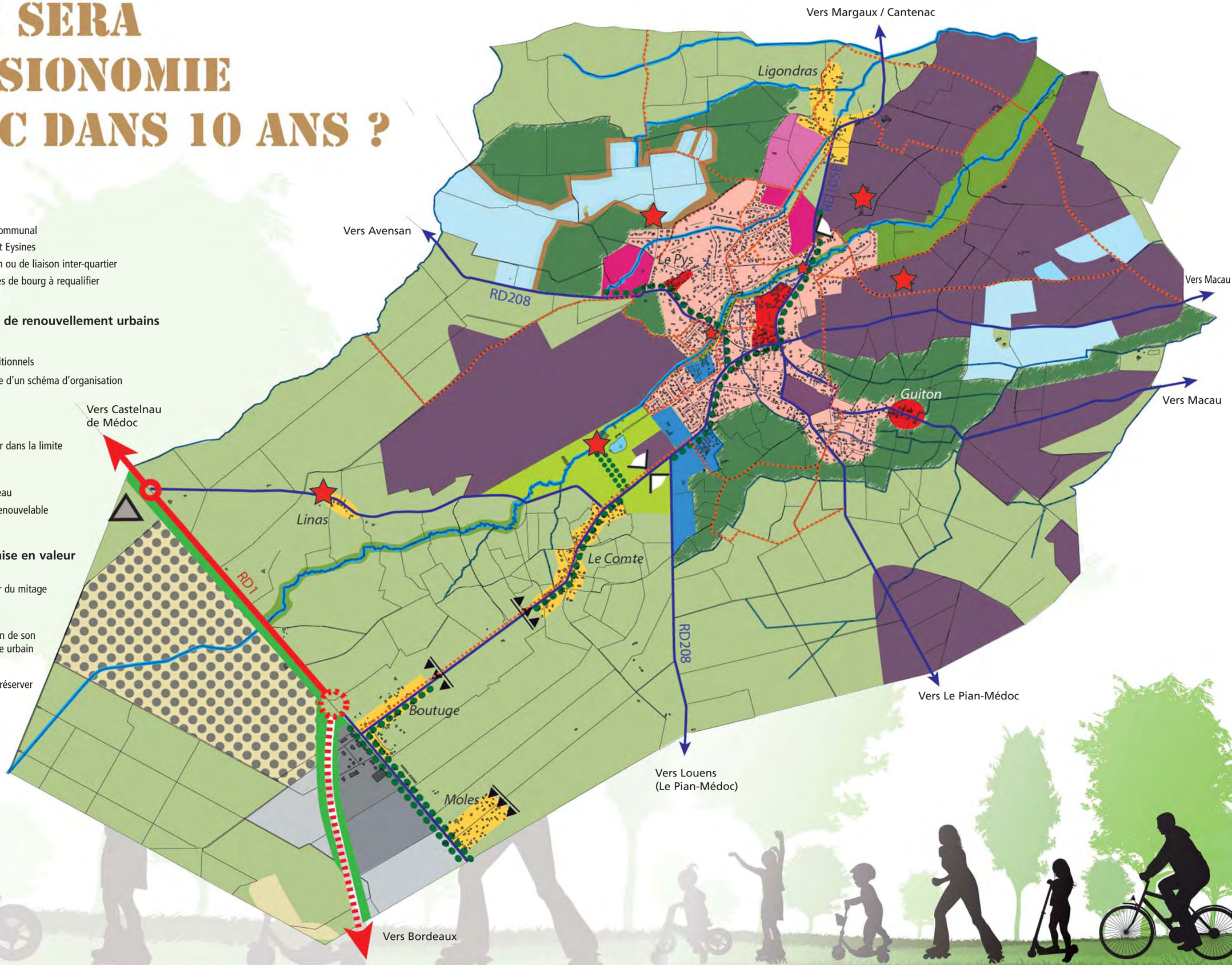
- Voie primaire de transit intercommunal
- Future déviation entre Arsac et Eysines
- Voie secondaire de distribution ou de liaison inter-quartier
- Séquence urbaine et/ou entrées de bourg à requalifier
- Liaison douce à créer

Principes de développement et de renouvellement urbains

- Enveloppe urbaine existante
- Centre bourg et quartiers traditionnels
- Zone à urbaniser dans le cadre d'un schéma d'organisation
 - A court terme
 - A long terme
- Pôle équipement
- Quartier excentré à développer dans la limite des équipements existants
- ZA de Chaigneau
- Extension de la ZA de Chaigneau
- Site de production d'énergie renouvelable
- Site de la Winery

Principes de protection et de mise en valeur paysagère

- Forêt de production à protéger du mitage de l'urbanisation
- Terroir viticole à protéger
- Boisement à protéger en raison de son rôle de limite entre l'enveloppe urbain et la campagne
- Coulée verte de la Laurina à préserver
- Site d'attractivité touristique
- Points de vue remarquable à préserver
- Espace ouvert à préserver de l'urbanisation
- Limite d'urbanisation, à venir





LE PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Le PLU, une feuille de route indispensable au développement harmonieux de la commune

Nous voici maintenant dans la dernière phase du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), un projet engagé par le Conseil Municipal depuis 2009. À quoi sert un P.L.U. ? Explications sur les avancées de ce dossier essentiel pour la commune.

Poser les bases d'un projet commun

Elaborer un P.L.U. permet aux élus d'orienter les évolutions de la commune, en prenant en compte toutes ses dimensions socio-démographiques, économiques, environnementales et urbaines. S'il peut être révisé à tout moment, le P.L.U. a cependant pour vocation de définir une feuille de route claire et durable pour une décennie, voire plus. Etablir un Plan Local d'Urbanisme demande temps et réflexion, afin d'être à la hauteur des enjeux :

- Prévoir les évolutions démographiques mais aussi maitriser l'expansion urbaine ;
- Soutenir le développement économique en intégrant les différents activités : industrie, agriculture et viticulture, commerces et services ;
- Densifier le centre-bourg
- Favoriser la mixité sociale ;
- Repenser les cheminements de tous les usagers voitures, piétons, vélos…
- Privilégier la qualité de notre cadre de vie et de nos espaces naturels.

Dès l'origine de l'étude, une réflexion s'est organisée au sein d'un groupe de travail, composé de 3 élus et 3 administrés représentatifs de la population arsacaise :

Première étape

Réalisation, en collaboration avec le bureau d'études « Métaphore », d'un diagnostic de l'existant sur le plan socio-économique ,démographique et environnemental.

Seconde étape

Concrétisation du P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), présenté en réunion publique puis en séance de Conseil Municipal, le 8 juillet 2011, comme l'impose la loi.

Aujourd'hui, ce document est intégré au projet de P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) sans aucune modification.

Le futur P.L.U. devra tenir compte de l'ensemble des contraintes issues du S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territoriale), de la loi ALUR et du Grenelle de l'Environnement.

Deux exemples concrets :

- Les futurs zonages devront être conformes aux objectifs du S.C.O.T. de l'Agglomération bordelaise validé le 13 février 2014 .
- Notre P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols), autrefois évalué sur une base de 6.5 logements/ha, devra tendre vers 11 logements/ha, afin de limiter la consommation d'espace naturel au profit du bâti.



LES PROCHAINES ETAPES DU P.L.U.

Présentation du planning prévisionnel d'achèvement du P.L.U. d'Arsac,

sous réserve de modifications dues à d'éventuelles contraintes réglementaires

1er trimestre 2015 :

. Réunion avec les personnes publiques associées (services de l'Etat et organismes consulaires)
. Puis réunion publique d'information, ouverte à tous

Printemps 2015 :

. Montage du dossier du P.L.U. (rapport de présentation et annexes)
. Délibération du Conseil Municipal

Dans les mois suivants :

. Envoi pour consultation aux personnes publiques associées, qui ont 2 mois pour nous adresser leurs observations.
. Après ces 2 mois, lancement d'une enquête publique à la mairie. Cette enquête sera ouverte pendant 1 mois.
. Au terme de ce délai, le commissaire-enquêteur rendra son rapport définitif, intégrant les avis provenant des personnes publiques associées et de l'enquête publique.
Une fois toutes ces étapes achevées, le P.L.U. sera à nouveau présenté au Conseil Municipal pour approbation.



NOUVEAU A ARSAC.....

CONTENEURS ENTERRES

La Communauté de Communes Médoc Estuaire a fait le choix d'implanter sur des communes pilotes de son territoire dont Arsac des conteneurs enterrés ou semi-enterrés pour la collecte des déchets.
Ces conteneurs permettent de desservir des secteurs présentant des contraintes de stockage des bacs roulants ou constituent un point de dépôt « palliatif » en cas de surproduction ponctuelle de déchets ou de problèmes d'odeurs l'été.
Deux conteneurs, un pour les ordures ménagères et un pour les emballages recyclables, sont systématiquement implantés l'un à côté de l'autre.

Deux conteneurs ont été implantés dans le centre d'Arsac avenue de Ligondras.

Pour en savoir plus :
http://www.cc-medoc-estuaire.fr/Des conteneurs-enterres-ou-semi.html

MEMENTO SERVICES

ARSAC
L'ESPRIT MEDOC

Mairie :
Tél. 05 56 58 82 23
Fax 05 56 58 80 22
Ouverture public : Lundi de 15h à 18h
Mardi à Vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h,
Samedi permanence de 9h à 11h

Communauté de Communes "Médoc Estuaire"	**05 57 88 08 08**
Bibliothèque municipale : Ouvertures : Mardi 16h - 18h Mercredi 10h30 - 12h et 14h30 - 18 h Vendredi 16h - 18h30 - Samedi : 10h - 12h30	**05 57 88 86 56**
Déchetterie de la C.D.C. route de lesclause Ouvertures : Du Lundi au Samedi de 8h à 12h et 13h30 à 18h - Dimanche : 8h30 à 12h	
Permanence du Service Social : Derniers vendredi du mois de 9h à 12h et de15h à 18 h	**05 56 58 82 23**
RAM	**05 57 88 86 52**
A.L.S.H.	**05 57 88 93 95**
RPA "Les Sources de Sescas"	**05 56 58 81 39**
EPHAD "Le Home Médocain"	**05 57 88 56 56**
La Poste :	**05 56 58 82 19**

Gendarmerie de Macau :	**17**
Police Intercommunale :	**05 57 88 95 95**
Pompiers de Macau :	**18**
Aide médicale d'urgence :	**15**
Centre anti-poison :	**05 56 96 40 80**
Réseau Trans-Gironde :	**0974 500 033**
Bac " Les 2 Rives " Lamarque :	**05 57 42 04 49**
SNCF - Gare de Macau :	**05 57 88 10 44**
Ecole maternelle :	**05 57 88 86 51**
Ecole élémentaire :	**05 57 88 86 50**
Collège Panchon :	**05 56 58 85 30**

E.R.D.F. : www.erdf.fr
Gaz de Bordeaux : www.gazdebordeaux.fr
Lyonnaise des eaux : www.lyonnaise-des-eaux.fr

www.arsac.fr

Vos services de proximité

*En cas de difficultés particulières , contactez le Centre Communal d'Action Sociale : **05 56 58 82 23***



PORTAGE des REPAS
Retraité, handicapé, malade, convalescent ou en difficulté
Contact : 05 57 88 08 08



OPERATION TRANQUILLITE VACANCES
SERVICE GRATUIT
Contact : 05 57 88 95 95 ou Mairie

TRANSPORT DE PROXIMITE
Ouvert à tous sur la CDC Médoc Estuaire - Inscription obligatoire en Mairie, puis un simple appel la veille et c'est parti... 2,5€ l'aller, 4 € A/R



Comment faire ?
N'hésitez pas
05 56 58 82 23